

DECHARGE DE LA ROQUE

APPEL AUX RÉSIDENTS DE ROQUEFORT-LES-PINS,
VILLENEUVE-LOUBET, BIOT ET VALBONNE

POUR UNE LETTRE AU MAIRE DE ROQUEFORT-LES-PINS

Depuis le 28 octobre 2009, par arrêté préfectoral la carrière de la Roque a été transformée en décharge de déchets inertes en totale violation avec le POS (Plan d'Occupation des Sols) de la commune de Roquefort-Les-Pins et le SCOT (Schémas de Cohérence Territoriale) de la CASA (Communauté d'Agglomération de Sophia-Antipolis).

De plus cette carrière a accueilli des mâchefers provenant des usines d'incinération de Nice et Antibes depuis les années 1980 à 2004. Une grande partie de ces mâchefers aurait dû être considérée comme déchets car de très mauvaise qualité et traités comme tels dans des centres spécialisés. Or ils sont enfouis à ce jour dans cette carrière. En autorisant cette décharge, l'Etat s'apprête à recouvrir à jamais ces millions de tonnes de mâchefers alors que même pour les moins dangereux d'entre eux, la réglementation ne permet que les dépôts provisoires.

Le maire de la commune de Roquefort-Les-Pins a le pouvoir et le devoir d'ordonner l'interruption de l'activité de la décharge

L'ADEV (Association Défense Environnement Villeneuve), a demandé officiellement par le cabinet d'avocats ASTRUC & SABATIER à M. le Maire de Roquefort-Les-Pins de prendre une décision en ce sens.

AGISSEZ AVANT QU'IL NE SOIT TROP TARD !

- Aussi soutenez l'ADEV dans son action, en complétant et en envoyant la lettre type jointe à:

M. Michel ROSSI – Maire de Roquefort-Les-Pins
1, Place Antoine Merle – 06330 Roquefort-Les-Pins

- Afin de comptabiliser l'ensemble des envois au maire de Roquefort-Les-Pins, envoyez une copie de votre courrier à l'ADEV.

ADEV – Association Défense Environnement Villeneuve
17, Avenue de Bellevue – 06270 Villeneuve-Loubet

Si vous avez une adresse mail, merci de nous la communiquer.

Consultation du document sur le site Internet de l'ADEV <http://adev06.org>

Cordialement,

Serge JOVER
Président de l'ADEV

